

**23/09/2024 – Réunion du  
Conseil Municipal le 26  
septembre 2024**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

REUNION  
DU  
**CONSEIL MUNICIPAL**

(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil municipal de la commune d'HASNON se réunira,  
en séance (1) ORDINAIRE, le *Jeudi 26 Septembre 2024 à 19 h – Salle des fêtes*

Fait à HASNON, le 19 Septembre 2024



Le Maire,  
André DESMEDT

**OBJET DE LA REUNION (2)**

- APPROBATION DU PV DE LA REUNION DE CONSEIL DU 27 JUIN 2024
- PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2025-2030 : AVIS DE LA COMMUNE
- INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES CONTRATS ET REGLEMENTS LABELISES DES AGENTS DE LA COLLECTIVITE POUR LE RISQUE SANTE
- INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES CONTRATS ET REGLEMENTS SOUSCRITS PAR LES AGENTS DE LA COLLECTIVITE POUR LE RISQUE PREVOYANCE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION ET DE L'ACCORD COLLECTIF CONCLUS PAR LE CDG59 AVEC COLLECTEAM GENERALI VIE
- CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS/COMMUNE D'HASNON CONCERNANT LES PARCELLES AB 508 / AB 785 / AK 371 / AK 420
- DENOMINATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
- MISE EN PLACE DE BORNES ELECTRONIQUES POUR LES CLASSES ELEMENTAIRES DU GROUPE SCOLAIRE JULIE-VICTOIRE DAUBIÉ

(1) Ordinaire ou extraordinaire.

(2) La mention de l'ordre du jour est obligatoire.

---

**13/09/2024 – Mini centre de  
la Toussaint**

HASNON



# Mini Centre de Loisirs

du lundi 21 au jeudi 31 octobre 2024

**INSCRIPTIONS à la journée**  
**dans la limite des places disponibles**  
**du 16/09 au 04/10**  
sur la plateforme de réservation cantine/garderie\*

**Le Nord  
fait ses Jeux !**

Le Nord fait ses Jeux !



ALLOCATIONS  
FAMILIALES



**Tarif variable** selon le  
quotient familial. **Merci de**  
**fournir votre attestation CAF.**

Le Centre de loisirs accueillera les enfants au groupe scolaire J-V DAUBIÉ.  
La garderie sera assurée tous les jours au même endroit de 7h à 9h et de 17h à 18h30.  
\*si vous n'avez pas d'identifiants rapprochez vous de la Mairie - [accueil@hasnon.fr](mailto:accueil@hasnon.fr)

---

**12/09/2024 – Projection du  
film LA PLUS BELLE POUR ALLER  
DANSER**

Par la scénariste de LA FAMILLE BÉLIER

Linthouse Films et WildBird Productions présente

Brune Moulin Philippe Katerine Pierre Richard



La plus  
**belle**  
pour aller  
**danser**

Un film de  
**Victoria Bedos**

MARDI 17 SEPTEMBRE - 20H  
SITE MINIER D'ARENBERG LA PORTE DU HAINAUT  
GRATUIT

Réservation au 02 27 09 91 36

ou

<https://my.weezevent.com/projection-la-plus-belle-pour-aller-danser>

---

**10/09/2024 – Spectacle Zèbres  
des Scènes Plurielles à  
Hasnon**

# SCÈNES PLURIELLES



ZÈBRES

Cie Zapoï

**MER. 02 OCT. ▶ HASNON ▶ 16H30**

Salle des fêtes

Danse et objets

À partir de 2 ans

5€ / Gratuit

Durée 30 minutes

+ 15 minutes de temps

de partage



Informations et réservations au  
**03 27 19 04 43**



Retrouvez la programmation sur  
**agglo-porteduhainaut.fr**



Vous trouverez au lien suivant la programmation complète des Scènes Plurielles de septembre à décembre 2024 : <https://www.calameo.com/read/004801791bcf7487a6e18>

---

**10/09/2024 – Festival SILA le dimanche 22 septembre**



# SILA FESTIVAL

ISK

LYNDA

UZI

I2S



**Dimanche 22 Septembre  
DENAIN - Parc Emile Zola**

pass  
Culture 

**20€**

BILLETTERIE



Informations et réservation en cliquant [ici](#)

---

**09/09/2024 – Don de Sang le  
lundi 16 septembre**



# **DON DE SANG**

**Privilégiez le rendez-vous !**

## **MILLONFOSSE**

### **Salle des fêtes**

# **Lundi 16 septembre**

## **de 15h à 19h**

Merci de ne pas jeter sur la voie publique.



**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !**

**RENDEZ-VOUS  
SUR NOTRE SITE**



---

# 21/08/2024 – Changement de lieu du Camion Bleu

Le Camion bleu du Valenciennois sera présent le 27 août 2024 sur Hasnon, exceptionnellement à l'espace solidarité rue du rivage.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 03 59 73 24 60 ou par mail [valenciennois.franceservices@lenord.fr](mailto:valenciennois.franceservices@lenord.fr)

---

# 20/08/2024 – Enquête publique PLUi

Plus d'informations sur le [site de La Porte du Hainaut](#)



# ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU **PLAN LOCAL**  
D'**URBANISME**  
INTERCOMMUNAL DE  
LA PORTE DU HAINAUT

**REGISTRE  
DISPONIBLE AU SITE  
MINIER D'ARENBERG-  
LA PORTE DU HAINAUT**

**Du 2 septembre  
au 2 octobre 2024**



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE LA PORTE DU HAINAUT**  
Av. Michel Rondet 59135 Wallers  
03 27 09 05 05

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PORTE DU HAINAUT MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE LA PORTE DU HAINAUT (CAPH)

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**Relative à la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU de La Porte du Hainaut (CAPH)**

Par arrêté du Président de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH) n° A24295 en date du 28 juin 2024 a été prescrite l'enquête publique portant sur la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de La Porte du Hainaut.

L'enquête publique se déroulera du 2 septembre 2024 de 9h00 au 2 octobre 2024 à 12h00, soit 31 jours consécutifs. Le siège de l'enquête est fixé au siège de la CAPH, Site Minier de Wallers-Arenberg, rue Michel Rondet 59135 Wallers-Arenberg, où toute personne pourra consulter le dossier aux heures habituelles d'ouverture au public : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Ce projet de modification du PLUI permet de prendre en compte les évolutions territoriales à l'œuvre (Projet de territoire, Stratégie touristique de La Porte du Hainaut...), la sortie opérationnelle de certains projets notamment dans le cadre du développement économique, de l'habitat, du tourisme ou encore pour la réalisation d'équipements publics mais également de faciliter la compréhension du document d'urbanisme, l'instruction des autorisations d'urbanisme et de corriger des erreurs matérielles.

Au regard de l'Avis de l'Autorité environnementale, l'objet de la modification de droit commun n°1 du PLUI de La Porte du Hainaut n'est pas susceptible d'affecter de manière significative l'environnement. Par conséquent, il n'est pas soumis à évaluation environnementale.

Par ailleurs, ce projet, préalable à cette enquête publique, a été soumis pour avis auprès des personnes publiques associées ou consultées et des communes membres de La Porte du Hainaut.

Au terme de l'enquête publique, le projet de modification de droit commun n°1 du PLUI, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

Un exemplaire papier du dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés au siège de l'enquête. Par ailleurs, le public pourra prendre connaissance du dossier en version numérique pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouverture habituels.

Le dossier est également consultable et téléchargeable intégralement sur le site internet de La Porte du Hainaut : <https://www.agglo-porteduhainaut.fr/>

Le dossier de modification de droit commun n°1 du PLUI comporte un résumé non technique. L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale sur l'avis conforme rendu est joint au dossier d'enquête publique, ainsi que l'ensemble des avis reçus des personnes publiques associées ou consultées et des communes membres de La Porte du Hainaut.

Le public est invité à déposer, pendant toute la durée de l'enquête publique, ses observations, suggestions et contrepropositions soit :

- sur le registre d'enquête ouvert au siège de l'enquête situé sur le Site Minier de Wallers-Arenberg,
- en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, au siège de l'enquête,
- à l'adresse de courrier électronique suivante : [enquete-publique-plui@agglo-porteduhainaut.fr](mailto:enquete-publique-plui@agglo-porteduhainaut.fr)

Les observations numériques seront enregistrées du lundi 2 septembre 2024, 9h00, au mardi 2 octobre 2024, 12h00.

Conformément à la décision n° E2400043/59 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille, il est désigné, pour l'enquête publique susvisée Monsieur Gérard KAWECKI, officier de Gendarmerie au groupement de la Somme, retraité, en qualité de Commissaire Enquêteur et Monsieur Gérard CANDELIER, inspecteur principal au commissariat à l'énergie atomique, retraité, en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public au siège de l'enquête aux jours et heures indiqués ci-dessous :

- Le 2 septembre 2024 de 9h00 à 12h00
- Le 12 septembre 2024 de 14h00 à 17h00
- Le 18 septembre 2024 de 9h00 à 12h00
- Le 27 septembre 2024 de 14h00 à 17h00
- Le 2 octobre 2024 de 9h00 à 12h00

Le rapport d'enquête et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront consultables pendant un an au service Aménagement du Territoire de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, aux jours et heures habituels d'ouverture du service et publiés sur le site internet de La Porte du Hainaut : <https://www.agglo-porteduhainaut.fr/>

Au terme de l'enquête publique, le projet de modification de droit commun n°1 du PLUI, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

Tout renseignement utile peut être obtenu auprès du service Aménagement du Territoire de La Porte du Hainaut : [enquete-publique-plui@agglo-porteduhainaut.fr](mailto:enquete-publique-plui@agglo-porteduhainaut.fr) ou par téléphone : 03.27.48.32.89

---

**14/08/2024 – Journée de  
Recrutement des sapeurs  
pompiers volontaires**





CHAQUE  
VOLONTAIRE  
COMPTE

# LES SAPEURS-POMPIERS RECRUTENT

*Passer de la passion à la mission !*

**Le CIS SAINT-AMAND-LES-EAUX  
te donne rendez-vous  
le 7 septembre 2024 à 9 h  
pour passer le test de recrutement SPV**

*ce jour là il te faudra :*

- une tenue de sport
- un certificat médical  
*(Formulaire à retirer en amont  
au CIS Saint-Amand-les-Eaux)*
- ta motivation

Avenue des sports - 59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX  
pour + d'infos contactez le Chef de Centre au **06 84 18 31 61**



# LES TESTS D'APTITUDE EN CIS

## ENTRETIEN - **Motivation**



L'entretien se fait avec plusieurs représentants du CIS.  
Après une courte présentation, ils apprécieront vos motivations.

## COMPRÉHENSION



Être capable de :

- > Lire une notice de montage avec mise en pratique.
- > Réaliser un simple calcul d'autonomie ou autre.

## APPRÉHENSION - **Claustrophobie**



Être capable d'évoluer sur un parcours adapté avec un appareil respiratoire avec un masque occulté.

## APPRÉHENSION - **Hauteur**



Être capable de monter sur une échelle à coulisse ou une échelle pivotante automatique.

# LES TESTS SPORTIFS

ENCADRÉS PAR UN OPÉRATEUR DES ACTIVITÉS PHYSIQUES (EAP)



## TEST DE KILLY - **Membres inférieurs**



Être capable de maintenir a minima 90 secondes  
soit 1 min 30 homme ou femme.

## NATATION



Être capable de nager 50 m en nage ventrale, sans lunette,  
départ sauté ou plongé ou présentation d'une attestation  
délivrée de moins de 6 mois par un maître nageur.

## TEST LUC LÉGER - **Résistance cardio respiratoire**



Être capable de :

- > Femme : palier 4
- > Homme : palier 5

**Objectifs :** Atteindre le palier 6  
pour se conformer au GDO.  
(Intervention sur les incendies de  
structures en fin de formation équipier).

## POMPES OU TRACTIONS - **Membres supérieurs**



Être capable de réaliser au choix du candidat :

- > Femme : 6 pompes ou 2 tractions en supination
- > Homme : 12 pompes ou 5 tractions en supination

## GAINAGE



Être capable de maintenir a minima 90 secondes  
soit 1 min 30 homme ou femme.



SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS

---

# 31/07/2024 – Le nouveau réseau Transvilles

**Ligne 19** : Reprenant une partie des itinéraires des anciennes lignes 121 et 107, la ligne 19 permet de relier Hasnon à Saint-Amand-les-Eaux. La desserte se fera toutes les heures du lundi au samedi, et ce, pendant toute l'année.

[Consulter la fiche horaires](#)

**Ligne 107** : La ligne change ses horaires et son fonctionnement.

Elle effectuera désormais son terminus à Wallers gare en heures creuses et ira jusque Saint-Amand uniquement en heures de pointes.

Certaines courses ont été supprimées en heures creuses.

[Consulter la fiche horaires](#)